



Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) **Enquête Ifop : les aspirations professionnelles de la jeunesse en situation de handicap restent compliquées à se concrétiser**

Bagneux
Jeudi 21 octobre 2021
—
Communication presse

A l'occasion de la conférence de presse de lancement de la SEEPH 2021 organisée ce jour au Café Joyeux à Paris, et dans la perspective d'une semaine thématique dédiée à la jeunesse, l'Agefiph, le FIPHP, LADAPT, l'UNML, le CNCPH, les associations Droit au savoir et 100% Handinamique se sont associés à l'Ifop pour mener une grande enquête sur les conditions d'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap et les représentations du handicap au travail chez les jeunes.

Cette étude, qui s'appuie sur une logique d'enquête miroir¹, révèle que les jeunes en situation de handicap partagent les mêmes aspirations que l'ensemble des jeunes mais restent confrontés à des discriminations et des freins à l'embauche importants. Des obstacles persistants nourrissent chez eux des craintes et des censures alors qu'une fois employés, ils occupent des postes en adéquation avec leurs attentes et leurs exigences. Ces constats invitent à une mobilisation de tous en faveur de l'insertion des jeunes en situation de handicap en emploi, pour que les employeurs voient enfin en chacun d'eux un potentiel de réussite et de progrès. C'est pourquoi l'ADAPT, l'Agefiph et le FIPHP ont fait de l'emploi des jeunes en situation de handicap un thème central de la SEEPH 2021.

Les jeunes en situation de handicap, des aspirations et un état d'esprit semblables à la jeunesse

Les jeunes perçoivent le travail comme une condition de la réussite personnelle (85% pour l'ensemble des jeunes et 84% pour les jeunes handicapés) et sont **conscients d'avoir beaucoup à accomplir dans la vie** (91% pour l'ensemble des jeunes et 89% pour les jeunes handicapés). Ainsi, les **deux publics interrogés se voient salariés d'une entreprise privée** (68% pour l'ensemble des jeunes et 70% pour les jeunes handicapés) **ou dans la fonction publique** (42% pour l'ensemble des jeunes et 48% pour les jeunes handicapés) d'ici à dix ans.

1) Enquête en septembre 2021 auprès d'un échantillon de 1014 répondants représentatif de la population française âgée de 18 à 30 ans, et auprès d'un échantillon de 973 jeunes français en situation de handicap.



Dans le cadre de leur recherche d'emploi, **les deux publics sont 69% à placer les tâches et les missions du poste à pourvoir comme premier critère de choix** d'offre ou d'entreprise. Néanmoins, **le critère de la rémunération est moins déterminant chez les jeunes en situation de handicap** en comparaison à la jeunesse (43% et 36%), ils privilégient davantage que les jeunes en général l'engagement éthique de l'entreprise (42% et 28%) pour choisir un employeur.

Sur le plan personnel, tous s'accordent à penser qu'**avoir une famille heureuse** (62% pour l'ensemble des jeunes et 60% pour les jeunes handicapés), **avoir du temps libre pour profiter de la vie** (42% pour l'ensemble des jeunes et 46% pour les jeunes handicapés) et avoir de vrais amis (33% pour l'ensemble des jeunes et 35% pour les jeunes handicapés) **sont importants pour une vie réussie**. Ils partagent la même volonté de quitter la ville pour vivre à la campagne d'ici dix ans (52% pour l'ensemble des jeunes et 54% pour les jeunes handicapés).

Pour Frédéric Dabi, directeur général de l'institut de sondage l'ifop et co-auteur avec Stewart Chau de l'ouvrage *La Fracture - Comment la jeunesse d'aujourd'hui fait sécession : ses valeurs, ses choix, ses révoltes, ses espoirs...* :

« Malgré quelques divergences et sans surprise, les jeunes en situation de handicap partagent le même état d'esprit que les jeunes Français de 18 à 30 ans. Ils aspirent à une vie heureuse, notamment grâce au travail, qu'ils perçoivent comme une condition de réussite personnelle. Ces jeunes souhaitent s'y épanouir et se projettent concrètement dans l'emploi, en entreprise ou dans la fonction publique, d'ici à dix ans ».

Des freins et des discriminations à l'embauche persistants

La recherche d'emploi est plus longue et compliquée chez les jeunes en situation de handicap : 7,6 mois en moyenne, soit presque deux fois plus longtemps que l'ensemble des jeunes (4,2 mois en moyenne). Alors que cette dernière juge cette étape simple à 69%, ils ne sont que 42% du côté des jeunes en situation de handicap. **Toutefois, les jeunes âgés de 18 à 30 ans ont bien conscience de la difficulté d'embauche des personnes en situation de handicap (61%)**.

Ces difficultés s'expliquent notamment par des problèmes d'accessibilité, figurant au premier plan des préoccupations des jeunes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. **82% d'entre eux estiment que le manque d'offres d'emploi proposant un environnement de travail accessible et adapté à leur handicap est une difficulté importante**.

Par ailleurs, **certaines craintes sont plus prégnantes chez les jeunes en situation de handicap, y compris en termes de mobilité** : 72% d'entre eux craignent de devoir déménager ou travailler loin de chez eux (contre 63% pour les jeunes en général). Ils sont aussi 80% à craindre de devoir accepter un poste avec une charge de travail trop importante (+20 points par rapport à l'ensemble des jeunes) et 71% à rencontrer des difficultés d'intégration lors de l'arrivée dans l'entreprise (+13 points).

Le sentiment de discrimination est lui aussi tenace : 63% des jeunes en situation de handicap affirment avoir déjà fait l'expérience de discrimination au cours de leur scolarité et 50% lors de leur recherche d'emploi. Globalement, 30% d'entre eux ont aussi le sentiment d'être ou d'avoir été discriminé pour l'accès à une promotion, à une responsabilité ou à une formation. Une proportion plus importante que les jeunes en général (20%).



Au-delà des discriminations, considérées selon les jeunes de 18 à 30 ans comme la difficulté majeure rencontrée par les jeunes en situation de handicap (53%), ces derniers perçoivent aussi **le manque de reconnaissance comme une difficulté (49%), ainsi que la stigmatisation, les moqueries et l'irrespect (42%).**

Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph :

« Ces chiffres démontrent qu'il y a urgence à changer le regard et dépasser les préjugés sur le handicap. Tout doit être mis en œuvre pour faciliter l'insertion des jeunes en situation de handicap dans l'emploi et créer des opportunités professionnelles à la hauteur de leurs attentes. Cette année, la SEEPH sera consacrée à la jeunesse et doit convaincre les employeurs que leur inclusion est un pari gagnant à tous points de vue. Les résultats de l'enquête le prouvent : une fois embauchés, les jeunes en situation de handicap s'épanouissent dans des postes en adéquation avec leurs aspirations et leurs compétences ».

Concessions et adaptation des jeunes en situation de handicap dans l'entreprise

Devant les difficultés auxquelles ils sont confrontés, **les jeunes en situation de handicap sont enclins à faire des concessions, notamment financières** : 44% d'entre eux jugent le niveau des rémunérations proposées comme un obstacle, soit 12 points de moins que l'ensemble de la jeunesse. Bien que conscients des besoins spécifiques liés à leur handicap (57%), **certain ont aussi tendance à ne pas évoquer leur handicap** : ainsi seuls 39% indiquent leur situation dans leur CV.

En dépit de leurs craintes avant l'embauche, **84% des jeunes en situation de handicap affirment que leur poste est en adéquation avec leur niveau de qualification** (+6 points de plus que la jeunesse en général) et **avec leur projet professionnel** (+9 points en comparaison de la jeunesse en général). Plus précisément, les jeunes en situation de handicap considèrent que **l'emploi trouvé correspond au secteur d'activité qu'ils recherchaient** (86%), à la culture d'entreprise et aux missions souhaitées (83%) ainsi qu'à la proximité géographique désirée (82%).

**Résultats complets disponibles en cliquant sur [ce lien](#)
Dossier de presse SEEPH 2021 en pièce-jointe.**

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph](#)

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaucom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96